

ARRETE n° 2026-0577

Portant sur la nomination du Responsable adjoint du programme SN

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu le règlement DFP visé par le CE du 11 juin 2026 et par le CA du 09 juillet 2026.

ARRETE

Article 1 :

Madame Sandy MAHFOUZ, enseignante chercheuse, est nommée Responsable adjointe du programme Systèmes Numériques à compter du 02 octobre 2026 jusqu'au 02 septembre 2030 soit 47 mois.

Article 2 :

Cette fonction relève du point A-3-3-7 « Responsabilité adjoint de branche ingénieurs » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 07 octobre 2026,

Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : DFP

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : www.utt.fr